FÊTES patronales des communes.	SECTIONS RURALES.
ABRICOTS (25 août)	1. Anse-du-Clerc. 2. Seringue. 3. Balisiers. 4. Rivière-à-Couleuvres.
ANSE-A-VEAU (26 juillet)	1. Barreau. 2. Acul-des-Savanes. 3. Azile. 4. Ravine-Sable. 5. Colline-à-Mongon. 6. Ladonnette. 7. Sault-de-Baril.
MIRAGOANE (24 juin)	1. Dufour. 2. Belle-Rivière. 3. Lescaille. 4. Fond-des-Nègres. 5. Four-des-Rochelois. 6. Rochelois.
BARADÈRES (29 juin)	1. Désobert. 2. Grande-Rivière. 3. Fond-Tortue. 4. Laurent. 5. Rivière-Salée.
PETIT-TROU DE NIPPES (8 septembre)	1. Bégouin. 2. Tiby. 3. Lièvre. 4. Vassal. 5. Aux-Pins. 6. Ventifel.
PETITE-RIV. DE NIPPES (13 juin)	1. Bahoruco. 2. Fond-des-Lianes. 3. Silleigue. 4. Rochelois.
AQUIN (7 mars)	1. Plaine-d'Aquin. 2. Jonc-Dodin. 3. Hermitage. 4. Flamands. 5. Mal-à-Caïfe. 6. Grande-Colline. 7. Azile n° 1. 8. Azile n° 2. 9. Fond-des-Blancs. 10. Fond-des-Nègres. 11. Frangipane. 12. Colline-à-Mongon.
SAINT-LOUIS DU SUD (25 août)	1. Grand-Fond n° 1. 2. Petite-Baie du Mesle. 3. Bas Grelandières. 4. Haut Grelandière. 5. Palmes. 6. Grande-Bse du Mesle. 7. Grand-Fond n° 2.
CAVAILLON (25 mars)	1. Flamands. 2. Bas ou Bas Ravine. 3. Ravine d. Citronniers. 4. Petite-Plaisance. 5. Girandoise.
TIBURON (24 juin)	1. Cahouanne. 2. Aurins. 3. Haut de la Rivière. 4. Bas de la Rivière.
ANSE-D'HAINAULT (24 juin)	1. Grandoigt. 2. Boudon. 3. Ilet à Pierre-Joseph. 4. Mandron. 5. Forgue. 6. Bélair. 7. Carcasse.
DAME-MARIE (8 septembre)	1. Bariadèle. 2. Découvert. 3. Rivière. 4. Grande-Rivière. 5. Baliverne. 6. Seringue.
CHARDONNIÈRES (1er novembre)	1. Bras-Gauche. 2. Orangers. 3. Pariste.
COTEAUX (29 juin)	1. Anse-à-Drick. 2. Chez-Lamarre. 3. Matinette. 4. Smaï. 5. Bouquet. 6. Desert.
ANGLAIS (8 décembre)	1. Vérone. 2. Edelin. 3. Cosse.
PT-A-PIMENT	1. Port-à-Piment n° 1. 2. Port-à-Piment n° 2.

DÉPARTEMENT DU NORD.

CAP-HAÏTIEN (15 août)	1. Bande du Nord. 2. Haut du Cap.
QUART MORIN (25 août)	1. Basse-Plaine. 2. Morne Pelé.
MILOT (8 décembre)	1. Bonnet-à-l'Évêque. 2. Perches-de-Bonnet. 3. Génipailler.
PLAINE-DU-NORD (25 juillet)	1. Morne-Rouge. 2. Basse-Plaine. 3. Grand-Boucan.
ACUL-DU-NORD (8 septembre)	1. Camp-de-Louise. 2. Bas-de-l'Acul. 3. Mornet. 4. Grande-Ravine. 5. Coupe-à-David. 6. Soufrière.
LIMONADE (26 juillet)	1. Basse-Plaine. 2. Bas de l'Anse. 3. Roucou.
TROU (24 juin)	1. Roucou.
CARACOL	1. Caracol. 2. Roche-Plate.
VALLIÈRE (22 janvier)	1. Gouabary. 2. Cajou-Brûlé n° 1. 3. Cajou-Brûlé n° 2.
CARICE	1. Carice. 2. Trois-Palmiers.
CERCA-LA-SE	1. Écrevisses. 2. Sans-Souci.
TERT-ROUGE (29 juin)	1. Fond-Blanc. 2. Grand-Bassin.

Image

République d'Haïti (994.000 âmes). Tableau des départements, des arrrondissementsmilitaires et financiers, des communes, des quartiers et des postes militaires, leurs distances légales de la capitale, leurs classes et leurs populations.

Informations

Extrait: DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF UNIVERSEL D'HAÏTI ILLUSTRÉ... OU GUIDE GÉNÉRAL EN HAÏTI : AVEC GRAVURES, ILLUSTRATIONS, PLANS, CARTES ET VUES DANS LE TEXTE, ET UNE CARTE COLORIÉE DE L'ÎLE D'HAÏTI. TOME 2, G À H (P. 119)

Provenances: Bibliothèque Schœlcher

Type de contenu - document: Image - Graphique, tableau

Base: Bibliothèque numérique Manioc

Format: image/jpeg

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

"République d'Haïti (994.000 âmes). Tableau des départements, des arrrondissementsmilitaires et financiers, des communes, des quartiers et des postes militaires, leurs distances légales de la capitale, leurs classes et leurs populations.", . Extrait de: *Dictionnaire géographique et administratif universel d'Haïti illustré... ou Guide général en Haïti : avec gravures, illustrations, plans, cartes et vues dans le texte, et une carte coloriée de l'île d'Haïti. Tome 2, G à H*, , , p. 119. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 22 novembre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/IMAGES/SCH13009014311.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés